

AFPLI-Solidarité. Rapport moral 2015.

AG du 9 juin 2016

En 2015 l'AFPLI-Solidarité a fait face. Nous avons collectivement dû affronter un triple défi.

Le premier défi n'a pas été spécifique à l'AFPLI-Solidarité.

Face à la sidération, l'effroi et les interrogations posées par les attentats des 7 janvier et 13 novembre, notre association du fait de la nature de nos apprenants, a du faire face à de nouvelles questions, rechercher de nouvelles réponses pour expliquer ce que sont les valeurs de la République, le sens des mots employés et les faire comprendre de façon imagée à des personnes en apprentissage du français.

Ce travail nous a contraints à infléchir notre projet associatif dans le sens d'un accent mis sur toutes les questions de citoyenneté. Nous avons créé un groupe spécifique qui produit des outils adaptés et des documents. Cette question de la citoyenneté, qui auparavant faisait partie de nos thématiques ordinaires a pris en 2015 une place centrale et je crains que ce ne soit pas fini.

Le second défi concerne l'accueil toujours plus nombreux d'apprenants à l'AFPLI.

Ghislaine dans son rapport d'activité détaillera tous les chiffres, mais cette augmentation qui se manifeste aussi bien à Nevers que dans les antennes, nous oblige non seulement à organiser nos ateliers de façon plus adaptée mais aussi à concevoir les conditions pédagogiques de façon renouvelée. C'est pourquoi le groupe pédagogique animé par Alexandre a beaucoup travaillé en 2015, continue de travailler en 2016 et continuera probablement de travailler dans le futur.

La mise en place du site web pédagogique début 2015 va dans ce sens et sous la houlette d'Alain, une réflexion est engagée pour améliorer l'ensemble de nos offres informatiques.

Par ailleurs, suite aux décisions gouvernementales de répartition des migrants de Calais dans des sites en France, nous avons organisé l'apprentissage du français à 15 d'entre eux à Poiseux. L'action s'étant déroulée début 2016.

Enfin, et je voudrais mettre ce point particulièrement en valeur, le nombre de bénévoles qui nous a contacté en 2015 est important, ce qui prouve bien que l'engagement citoyen ne se dément pas contrairement à ce qu'on peut entendre ici ou là.

Le troisième défi que l'AFPLI a du relever en 2015, c'est celui du financement de notre association.

Notre exercice 2014, non seulement était déficitaire mais nos fonds propres étaient épuisés.

C'est donc le dos au mur que nous abordé l'année 2015.

Ca passe ou ça casse a-t-on l'habitude de dire. Nous avons donc décidé avec l'ensemble du CA que je remercie de son soutien actif, une double campagne.

Communication et contacts d'alerte de nos financeurs.

En ce qui concerne la communication, nous avons eu une parution dans l'ensemble des médias locaux y compris les radios locales. Nous avons pu vérifier à cette occasion le bon accueil fait à l'AFPLI. Cela est rassurant et motivant. Tous les articles, les émissions sont sur le site pour celle et ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de les lire ou de les écouter.

Vis-à-vis de nos financeurs, nous avons joué le grand jeu. Outre les lettres, les audiences, les contacts, nous avons organisé une réunion extraordinaire des financeurs le 15 mai pour montrer la gravité de la situation et leur demander leur soutien. Tous les financeurs étaient présents ou représentés et nous ont assuré de leur confiance.

Je les en remercie, au nom de tous nos apprenants. Les subventions versées ont montré que les paroles n'étaient pas vaines.

Par contre, nous n'avons pas obtenu d'engagement pour les années suivantes, ce qui ne résout pas le problème de la pérennité de l'association.

Par ailleurs, en septembre 2015, alors que nous n'avions pas l'assurance de boucler le budget, le conseil départemental nous a assuré de son soutien en cas de déficit.

De nouveaux financeurs ont été trouvés. Nous avons également été encouragés par des organismes ou club services qui nous ont apporté des aides non négligeables.

Enfin, l'organisme de formation a fonctionné, modestement certes, conformément aux orientations du Conseil d'administration.

L'Etat, que je remercie particulièrement ici, considérant l'intérêt que présente notre association dans le domaine de la citoyenneté a fait accéder l'AFPLI à la catégorie d'association populaire, d'où l'AGE du 15 décembre nous permettant ainsi d'accéder à de nouveaux soutiens financiers.

Mais bien entendu, le fait marquant de la fin d'année 2015 est la victoire de Ghislaine qui a remporté le prix Fémina. Même si la remise officielle du prix a eu lieu en janvier 2016, c'est fin 2015 que les choses se sont faites.

C'est bien sûr une immense satisfaction pour Ghislaine qui récompense un engagement dans le domaine de la solidarité mais c'est aussi une reconnaissance de son travail au sein de l'AFPLI et une visibilité régionale et nationale de notre association.

Pour finir, je dirais que 2015 a été une année difficile pour toutes et tous, pour notre association qui a poursuivi et enrichi son action mais que finalement, elle s'est terminée en beauté !

Jean Luc BRUN Président d'AFPLI-Solidarité